

**M. le Professeur Aimé MORELLE,
de la Faculté de Médecine.**

**DISCOURS prononcé aux funérailles par Monseigneur
LADEUZE, Recteur magnifique de l'Université catho-
lique de Louvain, le 20 janvier 1926.**

Il y a eu hier mardi, huit jours, celui qui repose dans cette bière, donnait à ses étudiants de l'Université de Louvain sa leçon clinique hebdomadaire. C'était la première fois qu'il les revoyait depuis le renouvellement de l'année, et dans le développement des vœux qu'il formait pour leurs succès, il y eut une effusion qui ne lui était pas accoutumée, si bien que l'un d'entre eux, en m'en faisant la remarque lundi dernier, se demandait : « Avait-il conscience de la prochaine séparation ? » Non, semble-t-il. Les craintes que lui avait naguère inspirées un mal déjà ancien, étaient maintenant dissipées. Si à certains jours il paraissait s'affaisser, vite il se redressait avec vigueur. Le lendemain de sa dernière clinique, il y a aujourd'hui huit jours, il reprenait avec entrain ici-même, dans son cabinet, la pratique de son sacerdoce professionnel, et c'est en plein exercice que le bon soldat de la lutte médicale est brutalement frappé par une maladie de sa propre spécialité, qui l'abat en trois fois vingt-quatre heures. Dieu rappelle brusquement à Lui son fervent serviteur, dans la maturité de l'âge (lundi prochain il serait entré dans sa 58^e année !), dans le plein épanouissement de sa renommée, tandis qu'à l'Université Catholique il vient d'achever l'organisation de son service hospitalier, qu'à Bruxelles, pour les travaux de sa profession, il trouve enfin dans sa propre famille un aide précieux et que, le cœur gonflé d'espoir, il attend, pour le lancer dans la carrière, le prochain retour d'un fils de prédilection parti chercher aux États-Unis un dernier complément à une splendide formation scientifique !

Le premier abord du Dr Aimé Morelle était un peu déconcertant. Les apparences étaient froides et réservées, et pourtant on soupçonnait l'esprit et le cœur de ce grand taciturne, à la flamme de ses beaux yeux quand ils s'ouvraient tout grands, à l'une ou l'autre remarque, caustique mais charitable, que soudain il lançait en riant dans la conversation engagée.

De même, au moment du suprême adieu, en jetant un coup d'œil sur cette vie subitement brisée, on hésite à en fixer la caractéristique propre.

A première vue, il semble qu'il faille honorer surtout en lui

le praticien, le médecin. *Medicum honora!* A vingt-deux ans, en 1891, il conquiert à Louvain son diplôme de docteur, et après deux années de voyages scientifiques dans les universités d'Europe, il vient s'établir dans la capitale du Royaume et immédiatement prend à l'Institut chirurgical du D^r Deletré les fonctions de chef du Service dermatologique, auxquelles il unira bientôt la direction du Service d'urologie.

Sa carrière est aussitôt fixée. Les services dont il est chargé, prennent une importance chaque jour grandissante, et bientôt son cabinet particulier va ne plus désemplir. C'est que par la sûreté de son diagnostic dans un genre de maladies bien difficiles à diagnostiquer, par la valeur de ses traitements thérapeutiques, par la dextérité de ses interventions chirurgicales, il s'affirme comme un maître. D'autre part, sa conscience professionnelle, son dévouement, l'obstination avec laquelle on le sent en lutte avec le mal pour en triompher, lui gagnent la confiance des malades. Pour la mériter, cette confiance, rien n'est négligé par lui, et on l'a vu par exemple, peu de temps avant la guerre, à un moment où une nouvelle méthode s'essayait à Paris, se condamner pendant trois mois à passer chaque semaine six nuits dans les voitures du chemin de fer, pour aller en suivre sur place les démonstrations, sans se soustraire à sa nombreuse clientèle. Depuis longtemps, il était reconnu par tous comme un des spécialistes les plus distingués du pays, une des illustrations du corps médical belge !

Cependant, sous les dehors toujours modestes de ce praticien hors de pair, il nous faut reconnaître un savant du plus grand mérite.

Sa formation scientifique fut de premier ordre. Il la reçut dans les laboratoires du Collège de Villers, sous la direction du Chanoine Carnoy, dont l'Institut porte aujourd'hui le nom, et de M. Denys, l'élève de Carnoy devenu son collègue. C'était l'époque héroïque de la biologie à Louvain. En 1891, sept mémoires préparés dans ces laboratoires furent couronnés en même temps au concours pour les bourses de voyage ; celui de M. Morelle était classé premier en médecine ! Quand, après deux années de voyage à Paris, Lille et Nancy, à Vienne et Prague, à Berlin, Bonn, Breslau et Strasbourg, le regretté défunt entra dans la carrière médicale, il dut le meilleur de ses succès professionnels, n'en doutons pas, à l'esprit d'observation, à la vigueur de la discipline, au doigté de l'expérimentation, qu'il avait pris à l'école de ses maîtres. Mais, formé à pareille école, les préoccupations scientifiques ne pouvaient plus l'abandonner ! La pratique de son art renouvelle sans cesse le champ de ses études ; il y trouve les éléments de nouvelles inductions.

Et quand, dans les *Annales de l'Institut chirurgical* de Bruxelles, dans le *Bulletin de l'Académie royale de Médecine*, dans la *Revue Médicale* de Louvain, ou dans des brochures séparées, il publie le bulletin détaillé de victoires qu'il a remportées sur la maladie, ce sont autant de contributions précieuses qu'il apporte au développement de la science médicale.

Plus encore que le nom qu'il s'était fait comme spécialiste, ces publications, qui en 1903 lui avaient valu d'être nommé président de la Société belge d'urologie et, plus tard, d'être choisi comme membre de la Commission pour l'étude du Cancer et du Conseil supérieur d'hygiène, attirèrent l'attention sur lui, quand, en avril 1920, dans la lutte systématique entreprise contre la syphilis, l'hôpital de Louvain dut avoir, lui aussi son dispensaire, et qu'ainsi nous fut donnée l'occasion d'ouvrir à l'Université Catholique une nouvelle clinique spéciale. Les maladies cutanées y furent réunies aux maladies syphilitiques, les affections de la peau et les affections vénériennes étant tellement voisines dans leur physionomie, quoique fort différentes dans leur traitement, qu'il faut les montrer les unes à côté des autres pour apprendre à les distinguer. Or, il se faisait que, pendant les deux années qu'il avait passées à l'étranger, les études de M. Morelle avaient porté de façon spéciale sur la dermatologie. Bien mieux, le rapport qu'il dut adresser sur ses voyages au Département de l'Intérieur et de l'Instruction publique, rapport qui fut publié en 1894 dans les *Annales de l'Institut chirurgical* de Bruxelles, a pour titre « De l'enseignement de la dermatologie ».

Des constatations faites dans les universités françaises, allemandes et autrichiennes, l'auteur conclut à la nécessité d'un enseignement clinique des maladies de la peau, distinct de tout autre et obligatoire pour tous les étudiants ; puis il décrit les installations que comporte cet enseignement, et le moyen de l'adapter au programme médical tracé par la loi de 1890.

En 1920, M. Morelle, dans l'organisation de la clinique à créer, n'avait qu'à appliquer les principes que lui-même avait posés un quart de siècle auparavant. Il le fit avec cette conscience et cet acharnement au travail, qui lui étaient propres. Aucun détail des nouvelles installations n'échappa à ses soins personnels. Le service qu'en peu de mois il mit sur pied et dont, en 1921 déjà, il donnait lui-même la description dans la *Revue Médicale*, peut servir de modèle, au jugement de plus d'un médecin étranger passé par Louvain ces dernières années. C'est à la constitution d'un Musée des maladies de la peau (le musée des horreurs, disait-il en riant), qu'il consacra le plus de soins. La vue en effet est le sens principal mis en œuvre dans la dermatologie ;

on n'est pas à même de reconnaître une maladie de la peau, pour en avoir lu ou étudié une description. C'est donc la vue que le futur dermatologue doit exercer, et l'on apprend à voir en regardant. Or, il est bien des cas que l'étudiant n'aura pas l'occasion de voir pendant les deux ou trois années qu'il passe à l'hôpital, et c'est un musée de moulages qui doit suppléer à ce déficit. Celui qu'a réuni M. Morelle, est un modèle du genre. Pour permettre à ses étudiants de s'y orienter, il voulut en donner lui-même un catalogue descriptif, qui hélas ! reste inachevé.

Inachevés aussi son « Cours de Dermatologie » et son « Cours de Syphiligraphie », qu'il n'a publiés qu'en feuilles autographiées et qui déjà pourtant servent à l'instruction d'autres étudiants universitaires que ceux de Louvain.

Oui, sur l'œuvre académique du regretté disparu, il faut répéter la plainte du poète : *Pendent opera interrupta !* Cependant le professeur eut le temps de se montrer à la hauteur du praticien, et sa réputation se répandait à l'étranger. Président de la Société belge et membre correspondant des Sociétés française et danoise de dermatologie, il venait d'être choisi comme président du Congrès international de dermatologie qui doit se tenir dans quelques mois. C'est un lustre qu'il ne pourra pas donner à notre Alma Mater.

Ce qu'il a prodigué sans compter à l'Alma Mater pendant les six années de son enseignement, ce sont les preuves de son amour filial et de son dévouement chrétien.

Je disais tout à l'heure que, dans la détermination de la caractéristique propre du défunt, on peut hésiter entre les mérites du médecin et la valeur scientifique du professeur. Mais la question se pose-t-elle en ces termes ? Ce que M. Morelle fut avant tout, c'est l'homme du devoir, le chrétien convaincu et tout d'une pièce.

Chrétien, il le fut dans sa vie privée, par la ferveur de sa foi et de sa pratique religieuse. Chrétien, il le fut dans sa vie familiale et l'éducation de ses enfants. Chrétien, il le fut dans sa vie paroissiale dont il tenait la notion catholique. Chrétien il le fut dans sa vie médicale par l'action de son exemple et de ses paroles sur ses malades, par sa charité pour ses clients pauvres, par son zèle dans l'exercice de la présidence de la Société médicale St-Luc, par l'ardeur avec laquelle, dans ces derniers temps, pour recruter parmi les jeunes médecins des auxiliaires pour les missionnaires, il lança une œuvre nouvelle : l'Aide médicale aux Missions.

Comment pareil chrétien eût-il pu ménager son dévouement à notre grande Université Catholique ? De tout son pouvoir, il soutint chacune de nos initiatives. Quand nous fîmes appel à

la générosité du public belge pour la création d'un Institut du Cancer, c'est lui, avec la femme d'élite qui avait uni sa vie à la sienne, qui se fit notre propagandiste dans les milieux bruxellois. Ces derniers mois, quand fut décidée la création d'une « Fondation médicale de l'Université de Louvain au Congo », il fut le premier à encourager l'entreprise, allant jusqu'à offrir son cher fils comme premier chirurgien du futur hôpital de Kisantu ! A l'Université même, quand récemment furent créés des Cercles d'études de déontologie médicale, il sut, malgré ses occupations absorbantes, trouver le temps de leur consacrer quelques heures ! Trois de ses frères furent appelés à l'honneur du Sacerdoce. De son côté, il fut vraiment un apôtre laïc !

Chrétien fervent durant tout le cours de sa vie, il devait le rester en face de la mort. Ah ! sans doute, à l'annonce imprévue de la grande nouvelle, eut-il ce gémissement dont parle saint Paul dans le passage de l'épître aux Corinthiens que nous lisons hier au Saint Office et que nous arrache la pensée du grand dépouillement. Mais se dominant aussitôt, ce doux énergique consumma le sacrifice, en répétant bien haut avec le prêtre qui l'assistait : « Jésus, Marie, Joseph, je vous donne ma vie ». Et doucement, il rendit son âme au Seigneur. Dans le grand silence de l'éternelle contemplation, cette âme d'élite va s'unir à jamais à Celui que seul ici-bas elle a voulu servir.

De là-haut, cher Monsieur le Professeur, soyez le protecteur des vôtres et de l'Université Catholique !
